Conseil de quartier Garenne / La Forêt / L'Ermitage

25 mai 2023 à 19h00 – Centre Social Saint-Exupéry

Ordre du jour :

- Résultat du budget participatif dédié aux Montgeronnais
- Bilan d'étape de l'enquête auprès des Montgeronnais sur l'éclairage public
- Temps d'échange avec les habitants

1) Résultat du budget participatif dédié aux Montgeronnais

Madame le Maire, rappelle dans un premier temps les modalités du budget. Les Montgeronnais étaient invités à voter pendant un mois pour 1 à 3 projets parmi les 25 retenus dans le cadre de la 1ère édition du budget participatif, quel que soit leur quartier (72 projets au total déposés). Le vote s'est clôturé le 10 mai à minuit, avec plus de 800 votes recensés sur la plateforme.
Au mois de juin, les résultats définitifs seront publiés dans le Montgeron Mag, avec un calendrier de réalisation, qui ira de cet été au premier semestre 2024.

Les projets retenus pour le quartier, sont d'ores et déjà présentés à l'assemblée, ainsi que les projets retenus pour les autres quartiers.

Projets retenus pour le quartier :

- Un terrain basket 3x3 en accès libre au stade Coubertin -> 41% des votes

Projets retenus pour les autres quartiers :

- **Quartier Oly-Glacière** : réaménagement du square de la rue de Courcel à proximité des écoles pour un budget de 30 000 € -> 76% des votes
- **Quartier République / Chalandray / Gare / Concy** : Plantation d'arbres dans le jardin du Presbytère pour un budget de 30 000 € -> 45% des votes
- **Quartier Lycée, Senlis, Réveil-Matin** : Plantation d'arbres au Réveil-Matin entre le rond-point et la RN6 pour un budget de 30 000 € -> 57% des votes
- **Quartier Saint-Hubert, Lelong, Sénart** : des équipements sportifs au sein du Parc Lelong (table de Teqball, table de ping-pong, appareils fitness…) pour un budget de 30 000 € -> 54% des votes
- **Quartier République / Pelouse** : Renforcement des bancs et des poubelles sur la Pelouse pour un budget de 5 000 € -> 48% des votes et réaménagement du Parc Jean Rostand pour un budget de 25 000 € -> 19% des votes

2) Bilan d'étape de l'enquête auprès des Montgeronnais sur l'éclairage public

Madame le Maire poursuit en présentant un bilan d'étape de l'enquête sur l'éclairage public. 62% des réponses sont favorables à la pérennisation de l'extinction de l'éclairage. Le détail des résultats est présenté et un retour complet sera également publié dans le Montgeron Mag du mois de juin.

3) Temps d'échange avec l'assemblée

La discussion se poursuit avec les habitants, autour des questions suivantes :

- Est-il prévu de refaire la rue de Mainville ?

Des travaux d'enfouissement de réseaux sont prévus en 2023. A l'issue de ces travaux, la rénovation sera engagée. Une réunion de concertation avec les riverains sera effectuée. Des contrôles de surveillance de vitesse vont reprendre.

- Sentiment d'insécurité dans l'enceinte de la résidence la Forêt.

Toutes les résidences sociales sont confrontées à des difficultés de trafic de stupéfiant. Cela ne concerne pas que Montgeron. La ville est en lien constant avec le bailleur 1001 Vies. L'installation ponctuelle d'un maitre-chien (financé par le bailleur) a permis de faire réduire le trafic.

- Quels sont les projets à venir, en termes d'immobilier ?

Le bâtiment situé à côté du groupe scolaire Jean Moulin est désaffecté. Le bailleur social Batigère a prévu la création de quelques logements (35/40).
Une réunion de présentation du projet sera organisée.

- Transports en commun.

La compagnie de bus Keolis, qui a remporté le marché travaille sur des améliorations avec la Communauté d'agglomération. Une restructuration du pôle gare est prévue. Une réunion avec les habitants est prévue fin juin.

- Travaux quartier de l'Ermitage.

D'ici 2026, ils devraient être terminés.

- Rue Jean Isoard.

Une visite sur site va être organisée pour étudier le problème de visibilité.

- Trafic des poids lourds.

Une réflexion est engagée pour trouver des dispositifs empêchant leur circulation dans certaines rues.

- Rue des plantes

Lors de la dernière concertation, les riverains se sont opposés à un stationnement alterné.

- Le cédez le passage angle rue Robert Thiebaut n'est pas respecté.

L'idée d'une priorité à droite est envisagée.

- Rue des Saules.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués.

- Gare.

Ce site a été mis aux normes en termes d'accessibilité. Des travaux de renforcement de l'éclairage public sont prévus cet été. Restera le sujet de l'accès rue du moulin de Senlis

- Rue Louis Armand.

Le débroussaillage va être effectué

- Pavés avenue de la République.

Certains pavés se descellent. Nous avons mandaté un cabinet d'expert à ce sujet.
Ces derniers sont sous garantie. Des pavés sont dégradés à certains endroits mais pas à d'autre. Bien que l'avenue de la République reste une zone de circulation dense, cette situation n'est pas normale. Avant de procéder à une rénovation, il est important au préalable de connaitre la nature de ces anomalies.

Une communication s'effectuera à travers le Montgeron Mag quant à la réfection cet été.

De manière générale, Madame le Maire invite les présents à ne pas hésiter à lui écrire via le formulaire de contact (www.montgeron.fr) pour faire remonter toutes les anomalies.